

Conditions générales – Formations, cours et manifestations (ci-après désignés par « cours »)

Edition du 12.03.2021

Les CGV en vigueur de la SVGW font foi : [svgw_agb_website_1aug2018_fr.pdf](#)

Inscriptions

L'inscription s'effectue à l'aide d'un formulaire en ligne disponible sur chaque page de cours du site Internet de SVGW ([Cours et colloques | SVGW \(svgw.ch\)](#)). L'inscription est obligatoire.

Le participant accepte que les données d'enregistrement soient stockées et traitées électroniquement à des fins internes.

Annulation

L'annulation d'un participant doit s'effectuer par écrit par mail, fax ou à l'adresse de SVGW, Ch. de Mornex 3, 1003 Lausanne. Une annulation n'entraîne pas de coûts pour le participant lorsque celle-ci parvient à SVGW avant expiration des délais suivants :

- Pour les cours et les journées techniques d'une durée maximale d'un jour : 14 jours avant le début du cours/de la journée technique.
- Pour les cours et les journées techniques d'une durée de plus d'un jour jusqu'à un total de 5 jours : 30 jours avant le début du cours / de la journée technique.
- Pour les cours d'une durée totale de six jours ou plus : 90 jours avant le début du cours.

En cas d'annulation après les dates limites mentionnées ci-dessus, de non-présentation ou d'annulation de cours par le participant, la totalité des frais de cours sera facturée. Sur demande justifiée, les frais de cours peuvent être annulés en partie ou en totalité en cas de force majeure ou de circonstances imprévues et exceptionnelles (p. ex. maladies graves). Les responsables du cours décident de l'existence d'une raison importante.

A la place d'une annulation, le participant ou son employeur peut inscrire une autre personne pour participer à la formation, sous réserve que celle-ci remplisse également les conditions d'inscription.

Mise en oeuvre

SVGW se réserve le droit d'annuler des cours pour des raisons d'organisation (p. ex. nombre insuffisant de participants). Dans ce cas, les frais d'inscription déjà payés seront remboursés. Nous nous réservons également le droit d'apporter des modifications à l'horaire, au lieu de la formation, aux chargés de cours ainsi que des modifications mineures au programme d'études. En cas d'absence d'un/e enseignant/e, le responsable du cours organisera un remplacement équivalent. Aucune revendication financière ne pourra être adressée à SVGW.

La SVGW se réserve le droit de refuser l'accès au cours aux participants qui ne s'impliquent pas suffisamment ou qui ont un comportement inadapté.

Responsabilité et couverture d'assurances lors des cours

La direction des cours et SVGW déclinent toute responsabilité pour leur part ou pour les personnes qu'elles emploient ou mandatent, hormis en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave. La couverture d'assurances relève de la responsabilité du participant.

Droits d'auteur et autres droits

Tous les droits relatifs aux documents remis durant les cours restent, dans leur intégralité, propriété de SVGW. Il est interdit de copier ou de réimprimer les documents sans l'autorisation expresse de SVGW.

La SVGW se réserve le droit de photographier et de filmer ses cours, séminaires et manifestations et de les utiliser à titre gratuit dans des brochures, magazines et autres publications.

Réserve de prix

Le droit de modifier les prix des cours proposés reste réservé.